

LE BILAN PÉRIODIQUE	2D	Chef d'établissement & Enseignant PP
	Saisie directe	

Contexte.....	1
Saisie d'un bilan périodique	2
La maîtrise des composantes du socle	2
Les niveaux atteints (acquis scolaires)	2
L'évolution des acquis scolaires et conseils pour progresser	3
Les compétences numériques.....	3
EPI.....	3
Devoirs faits.....	3
Accompagnements personnalisés.....	3
Les parcours éducatifs.....	3
Les modalités d'accompagnement pédagogique spécifique	3
La vie scolaire	4

Contexte

Le bilan périodique porte sur les acquis et les progrès de l'élève, les éléments du programme travaillés, les parcours éducatifs, les éventuelles modalités spécifiques d'accompagnement mises en place, les enseignements complémentaires et des éléments de vie scolaire.

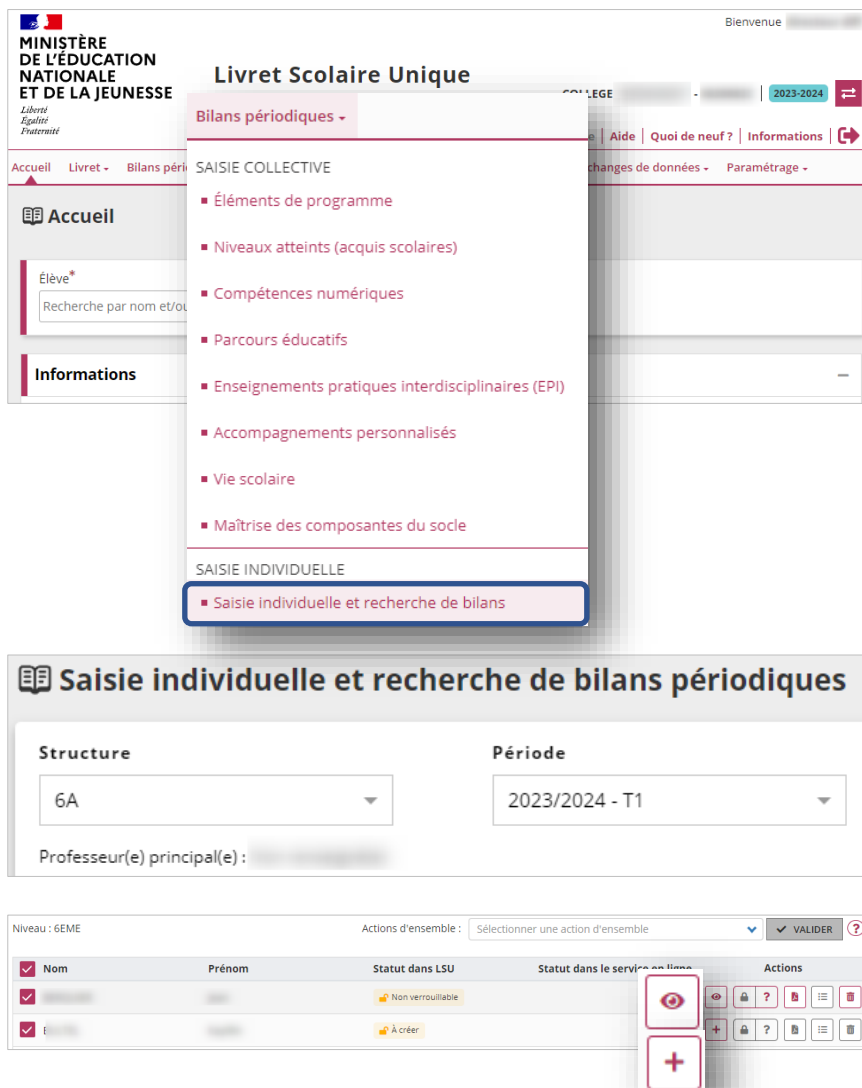
Le bilan périodique est composé de :

- ✓ La maîtrise des composantes du socle,
- ✓ Les niveaux atteints (acquis scolaires), c'est-à-dire pour chaque discipline, les principaux éléments du programme travaillés, le positionnement de l'élève et ses acquisitions, progrès et difficultés,
- ✓ L'évolution des acquis scolaires et conseils pour progresser,
- ✓ Les compétences numériques,
- ✓ Les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) : la mention et l'appréciation des projets menés dans ce cadre, avec les disciplines concernées,
- ✓ Les devoirs faits,
- ✓ Les accompagnements personnalisés : les actions réalisées dans ce cadre avec une appréciation de l'implication de l'élève dans ces actions,
- ✓ Les projets mis en œuvre dans le cadre des parcours éducatifs,
- ✓ Les modalités d'accompagnement pédagogique spécifique,
- ✓ La vie scolaire : des éléments d'appréciation portant sur l'assiduité, la ponctualité, la participation, et notamment les nombres de demi-journées d'absences justifiées et non justifiées.

Pour verrouiller un bilan périodique, se référer à la fiche « Verrouillage et déverrouillage des bilans ».

Pour éditer un bilan périodique, se référer à la fiche « Édition des bilans ».

Saisie d'un bilan périodique



1. Sélectionner le sous-menu « **Saisie individuelle et recherche de bilans** » du menu **Bilans périodiques**

2. Choisir la classe et la période

3. Cliquer sur le bouton de visualisation ou de création du bilan d'un élève

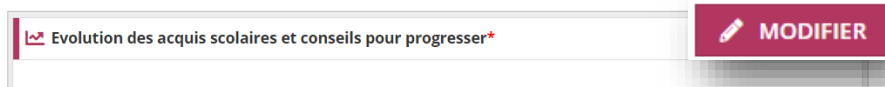
La maîtrise des composantes du socle

Se référer à la fiche « Les composantes du socle dans le bilan périodique ».

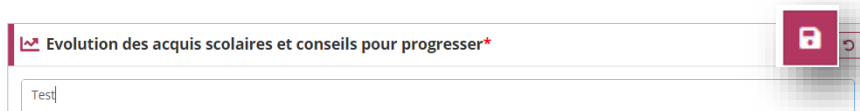
Les niveaux atteints (acquis scolaires)

Se référer aux fiches « Positionnement des niveaux atteints (acquis scolaires) » et « Saisie des éléments du programme ».

L'évolution des acquis scolaires et conseils pour progresser



4. Cliquer sur « **Modifier** »



5. Saisir l'évolution des acquis scolaires et conseils pour progresser et l'enregistrer

Ou l'annuler à l'aide du bouton 

Les compétences numériques

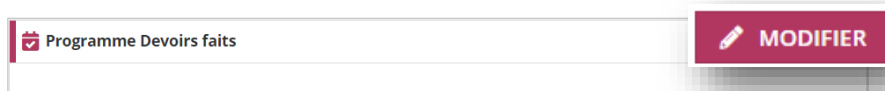
Se référer à la fiche « Les compétences numériques ».

EPI

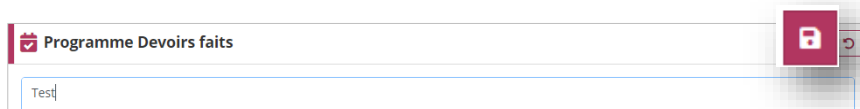
Se référer à la fiche sur le sujet.

Devoirs faits

Le programme Devoirs faits s'adresse à des élèves volontaires qui bénéficient d'une aide appropriée au sein de leur établissement afin de rentrer chez eux « Devoirs faits ». Il peut être renseigné sur chaque bilan périodique de l'élève.



6. Cliquer sur « **Modifier** »



7. Saisir l'appréciation du programme Devoirs faits et l'enregistrer

Ou l'annuler à l'aide du bouton 

Accompagnements personnalisés

Se référer à la fiche sur le sujet.

Les parcours éducatifs

Se référer à la fiche « Les parcours éducatifs ».

Les modalités d'accompagnement pédagogique spécifique

Les modalités d'accompagnement pédagogique proposées sont les suivantes :

- ✓ PAP
- ✓ PPS
- ✓ UPE2A
- ✓ SEGPA
- ✓ ULIS

- ✓ PAI
- ✓ PPRE
- ✓ Contrat de réussite

Les modalités PPRE et Contrat de réussite peuvent être accompagnées d'une appréciation.

 Modalités d'accompagnement pédagogique spécifique afin d'atteindre les objectifs du cycle
 

8. Cliquer sur « **Modifier** »

 Modalités d'accompagnement pédagogique spécifique afin d'atteindre les objectifs du cycle
 

☐ PAP (plan d'accompagnement personnalisé)	☒ PPS (projet personnalisé de scolarisation)
☐ UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants)	☐ SEGPA (section d'enseignement général adapté)
☐ ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire)	☐ PAI (projet d'accueil individualisé)
☒ PPRE (projet personnalisé de réussite éducative)	

Test

4 / 600

☐ Contrat de réussite

9. Sélectionner les modalités, saisir les appréciations le cas échéant et enregistrer

Ou annuler à l'aide du bouton 

La vie scolaire

Se référer à la fiche sur le sujet.